

Programme de la Formation

Prendre en compte la Règlementation Environnementale RE2020 pour la conception de maisons individuelles et extensions

1 jour soit 7 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

La nouvelle RE 2020 sera applicable pour les maisons individuelles pour les permis de construire déposés à partir du 1er janvier 2022. Cette réglementation renforce l'exigence sur la performance de l'enveloppe (environ 30% plus performante que la RT2012) et introduit une évaluation environnementale par Analyse de Cycle de Vie (ACV) sur le bâtiment. Il faudra donc être vigilant à la fois sur la conception thermique (isolation, exposition, ponts thermique) et le choix des matériaux.

PUBLIC CIBLE

Architectes et collaborateurs d'architecte, maitres d'œuvre

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant le début de la formation, les prérequis pour participer à l'action seront vérifiés à partir des renseignements demandés sur la fiche d'inscription. Il peut également vous être demandé de compléter un questionnaire de positionnement, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction de vos attentes.

Au début de la session, un « tour de table » initial permettra d'évaluer le niveau de connaissance des stagiaires et d'identifier les besoins sur la thématique de formation. Puis, des évaluations intermédiaires, sous formes d'exercices et QCM, sont régulièrement organisées afin de mesurer la progression des acquisitions.

Enfin, à l'issue de la session, un questionnaire d'évaluation vous sera transmis par mail. Nous vous remercions de prendre le temps de le remplir car sa réponse conditionne l'envoi des attestations de formation.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

Prendre en compte la Règlementation Environnementale RE2020 pour la conception de maisons individuelles et extensions

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Connaître les indicateurs de la RE 2020
- Comprendre les changements par rapport à la RT2012
- Comment concevoir un projet de maison ou d'extension conforme RE2020
- Connaître les nouveaux points de vigilance pendant le suivi de chantier et la réception

FORMATEUR(S)

DURANDAL Cédric - ingénieur énergéticien

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Support informatique projeté sur un écran contenant en majorité des photos et schémas pour favoriser l'échange et retour d'expérience.

Illustrations par schéma 3D et simulations thermiques numérique 2D et 3D

Mise en situation sur des expériences d'études RE2020. Exemples de maison RT2012 calculé avec la RE2020 : qu'est-ce que cela change ?

Evaluation par mise en situation

PROGRAMME

Principe de la RE2020

- Les indicateurs
- Les consommations prises en comptes
- Périmètre de l'ACV, le calcul, les FDES, les PEP.
- Conversion en énergie primaire / Surface de référence
- Comment évolue les indicateurs (exemples de variantes sur un projet)
- Contrôle de l'étanchéité à l'air, de la ventilation.

Impact sur les projets par rapport à la RT2012

- L'inconfort d'été
- La gestion des ponts thermiques
- Le choix des matériaux
- Le choix de la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- La production d'énergie renouvelable

Solutions techniques

- Faire des choix techniques, choisir les produits.
- Travail dès l'esquisse, sur quels leviers faut-il s'appuyer ?
- Comment échanger avec le bureau d'étude ?